



Province de Québec
Municipalité Saint-Cyrille-de-Wendover

Objet : Projet de raccordement d'aqueduc & d'égout - Information

Secteurs visés : Domaine Hébert (totalité), rang 3 de Simpson (du 40 au 235), les rues des Bouleaux (totalité), du Ruisseau (totalité), Bernard (du 140 au 155), Lampron (totalité) et Beauséjour (du 1815 au 1930)

Secteurs affectés : les rues Maurice, Tristan, Gélase, Sarah, Samuel, Alain et Beauséjour (partie), rang 3 de Simpson et Domaine du Chevreuil (totalité)

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné aux contribuables des secteurs visés que les travaux de raccordement au réseau d'aqueduc de la ville de Drummondville et d'implantation des réseaux d'égout sanitaire et pluvial vont débiter le ou vers le 6 septembre 2017.

Sans être définitif, le calendrier de travail sera réalisé par phase et devrait s'échelonner, pour chacune, sur une vingtaine de semaines. Prendre note que certains travaux seront menés en parallèle dans les différentes phases. Compte tenu de l'avancement de la saison, il est possible que certains travaux de pavage et de bordures soient reportés au printemps 2018.

Les firmes d'ingénierie et les entrepreneurs retenus pour le suivi et l'exécution des travaux sur le territoire de Saint-Cyrille sont :

- | | |
|---|---|
| - <u>Phase I</u> : Rues des Bouleaux, Beauséjour, Du Ruisseau, Bernard et rang 3 de Simpson : | Ingénieur : Avizo Entrepreneur : RGC construction inc. |
| - <u>Phase II</u> : Rues Guèvremont, Martin, et rang 3 de Simpson : | Ingénieur : Cima + Entrepreneur : Sintra inc. |
| - <u>Phase III</u> : Rues Courteau, Bélanger, Touchette et Lampron : | Ingénieur : WSP Entrepreneur : (à confirmer) |

À titre d'information, les engagements financiers incluant la participation de la municipalité dans les travaux de raccordement à l'aqueduc exécutés sur le territoire de Drummondville sont, à ce jour, de l'ordre de 19 823 260 \$ et l'aide financière accordée dans le cadre du volet 2 du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU) représente quelque 8 963 150 \$.

Raccordement des propriétés

Dans les prochaines semaines, la municipalité convoquera les contribuables concernés par les travaux à des rencontres d'information portant sur l'échéancier de réalisation et le raccordement de leurs propriétés aux nouveaux réseaux.

Règle générale, la municipalité entend installer l'entrée d'eau et le raccordement aux réseaux d'égout au centre du terrain sur la ligne de lot avant. Advenant une problématique particulière empêchant une telle implantation, les propriétaires concernés pourront, lors des rencontres d'information, faire le point sur les alternatives envisageables avec les ingénieurs au dossier et le personnel municipal.

Prendre note que la municipalité ou l'entrepreneur mandaté ne font aucune intervention sur les propriétés individuelles. Le raccordement entre la résidence et les infrastructures présentes dans la rue demeure la responsabilité de chacun. Des démarches avec des

professionnels de l'excavation et de la plomberie sont à prévoir. À titre de suggestion, il y a peut-être lieu de valider avec vos voisins des noms d'entrepreneurs disponibles ou encore la possibilité de se regrouper pour faire faire les travaux par les mêmes personnes.

D'autre part, le raccordement des résidences aux réseaux municipaux n'a pas à être exécuté en même temps que les travaux dans la rue. Ces travaux pourraient être exécutés au printemps 2018 considérant l'avancement de la saison et l'ampleur des travaux de raccordement à réaliser sur certaines propriétés.

De concert avec les ingénieurs et les entrepreneurs, la municipalité confirmera la date à laquelle l'alimentation en eau potable et la desserte en eaux usées seront disponibles.

Circulation automobile

En ce qui concerne l'accessibilité durant les travaux, outre la fermeture complète du rang 3 de Simpson au niveau du passage à niveau pour une période d'environ trois semaines, la circulation automobile locale devrait pouvoir être maintenue. Les entrepreneurs retenus ont la responsabilité d'indiquer à l'aide d'un affichage approprié les chemins de détour pouvant être utilisés par les automobilistes dans les secteurs visés par les travaux.

La date effective de fermeture du rang 3 de Simpson sera publicisée dès que connue.

Services d'urgence

Les dispositions sont prises avec les organismes partenaires pour assurer la desserte incendie, les services ambulanciers et la sécurité policière durant les travaux. **Pour toute urgence, composez le 9-1-1.**

Diffusion de l'information

La municipalité assurera le suivi et la diffusion des informations relatives à l'exécution des travaux ou à toute problématique pouvant survenir via son service d'appels automatisés, son site Web et l'envoi de lettres circulaires.

Dans le cas du service d'appels automatisés, les citoyens sont invités, si ce n'est pas déjà fait, à s'inscrire ou à valider les informations figurant au dossier. Voici la procédure :

- 1) <http://www.stcyrille.qc.ca/>
- 2) Sur la page d'accueil (à droite), cliquez sur « système d'appels automatisés » :



- 3) La 1^{ère} fois que vous utilisez le système, cliquez sur **Nouvel usager** (votre nom d'utilisateur est votre numéro de téléphone à 10 chiffres). C'est le système qui vous donnera un mot de passe, vous pourrez le changer plus tard. Choisissez si vous voulez être joint par téléphone, cellulaire ou par message texte.

QUE des informations supplémentaires pourront être obtenues auprès de monsieur François Larose, Directeur des travaux publics en composant le (819) 397-4226 ou par courriel : travauxpublics@stcyrille.qc.ca.

Donné à Saint-Cyrille-de-Wendover,
Ce 29 août 2017.

Signé:

Mario Picotin
Directeur général / Secr.-trésorier